

# FICHE PROJET

## Étude en faveur des usages des infrastructures géodésiques en France

### 1. Objet

Le Conseil National de l'Information Géolocalisée ([CNIG](#)) organise la coordination et accompagne l'évolution de l'information géolocalisée en France.

La [Commission Géopositionnement](#) du CNIG a pour mission d'étudier tout type de problèmes d'objets fixes ou mobiles, et de mener des travaux relatifs aux « techniques de géopositionnement à terre, en mer, sous la terre, sous les mers, dans les airs ou dans l'espace ».

En 2022, L'Institut national géographique et forestière (IGN) a exprimé auprès de la Commission le besoin de réaliser une [étude préalable d'opportunité](#) qui aborde :

- Le périmètre géographique (France métropolitaine et DROM-COM)
- Le périmètre technique
- Le périmètre thématique
- Une cartographie des acteurs
- La définition détaillée de la consultation qui pourrait être menée

Les résultats publiés en octobre 2023 par la Commission préconisent de **mieux connaître et caractériser, les usages et besoins de ces infrastructures géodésiques pérennes** donnant accès à une référence nationale actuelle ou ancienne, au travers d'une consultation publique.

### 2. Contexte & Enjeux

Tous les pays disposent d'une infrastructure géodésique nationale qui permet d'accéder à une coordonnée partagée, socle de l'interopérabilité et de la qualification des données géolocalisées, altimétriques ou gravimétriques, ainsi que des produits et services prenant appui sur ces données.

C'est donc un système essentiel sur lequel repose toutes les applications en lien avec le géonumérique. L'IGN a la charge légale de l'entretien de ce réseau historique ([Décret](#)) mais dont la charge est aujourd'hui au-delà de ses moyens. Par ailleurs, grâce aux évolutions technologiques et aux besoins grandissants d'acteurs pour des usages ou des zones géographiques spécifiques, une multiplicité d'acteurs développe leur propre réseau géodésique sans réelle mutualisation / coordination avec l'IGN. Il peut s'agir d'acteurs publics (Métropoles, Régions, ...), d'entreprises de mission d'intérêt public (SNCF, RTE, ...) et du monde de la Recherche.

L'objectif de l'étude est d'analyser :

- les besoins actuels et futurs propres aux usages et au maintien de ces infrastructures
- les besoins par typologie d'acteurs et d'usages du réseaux géodésique français

- les opérateurs d'autres types de réseaux
- les perspectives de maintien d'une infrastructure nationale minimale selon de nouvelles formes partenariales ou collaboratives entre les différentes parties prenantes (IGN, acteurs publics, entreprises et Recherche)

Au-delà, dans une approche prospective, il s'agit aussi d'identifier les besoins futurs pour la mise en œuvre opérationnelle des recommandations issues de l'étude.

**La volonté est de mener cette étude sous l'égide du CNIG** au moyen de sa Commission d'experts, et dont les résultats de l'étude pourraient bénéficier d'un portage politique.

La Commission a **sollicité l'Afigéo pour réaliser cette étude**, car l'association dispose d'atouts pour la piloter :

- un réseau d'adhérents associant l'ensemble de l'écosystème du géonumérique en France : acteurs publics, entreprises et milieu de la formation et de la Recherche
- une expertise en animation et pilotage de projets co-financés ([Étude économique de l'écosystème géonumérique](#))
- elle bénéficie d'une position neutre reconnue.

Le travail de cette étude pourra être réalisé en trois phases :

- **Réaliser une analyse des repères géodésiques existants, mais aussi des usages et des besoins du dispositif actuel** sur le territoire français afin de couvrir l'ensemble des acteurs de la filière (publics, privés, Recherche) ;
- **Proposer plusieurs scénarios de stratégie de maintien de ces repères** incorporant des options partenariales avec les acteurs qui auront été sollicités pendant la 1<sup>ère</sup> partie de l'étude ;
- **Animer le travail avec les partenaires pour apporter un appui à la mise en place des scénarios de maintien des repères choisis** en concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Un temps est nécessaire entre chacune des phases, pour prendre connaissance des livrables et préparer la phase suivante, tout en intégrant l'ensemble de l'écosystème.

### 3. Estimation financière

L'étude préalable ne contient pas d'estimation financière, cependant il est nécessaire de prévoir des échanges soutenus au travers d'entretiens et questionnaires, un travail compilatoire pour mettre en exergue les perspectives concrètes, des recommandations argumentées pour la mise en place d'une politique nationale autour d'un commun, ainsi qu'une valorisation des résultats et un travail d'animation de mise en œuvre des recommandations.

Nous proposons un budget global détaillé comme suit :

- **production** de l'étude : enquête et scénarios en deux phases distinctes : **170k €**
- **valorisation** des travaux (communication, impression, dissémination, ...) : **20k €**
- **animation** de l'écosystème pour faciliter la mise en œuvre du scénario retenu : **42k €**

L'Afigéo propose un **budget estimatif global de 232k € HT**.

**Il semble opportun de faire une recherche de financement unique sur l'ensemble du projet.**

## 4. Financeurs potentiels (*liste non exhaustive*)

- Établissements publics producteurs de données et EPIC
- État à travers ses ministères ou services déconcentrés
  - Ministère des Armées
  - MTEBFMP
  - Ministère des Finances Publiques via la DGFIP
  - Ministère de l'Agriculture
  - Ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation ou ses établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST)
- Collectivités territoriales ou leurs regroupements au travers d'associations nationales ou Syndicats mixtes (Groupements de Collectivités Territoriales)
- Grandes entreprises de mission d'intérêt public (opérateurs réseaux, transport, énergie, infrastructures ...)
- Entreprises privées ou leurs regroupements : associations, syndicats d'entreprises professionnels
- Autres guichets nationaux de financements : Banque des Territoires / Caisse des Dépôts, DGE, ANCT, ...

## 5. Planning prévisionnel

### Actions 2025 :

- **Mai – Juin 2025** : Production de ressources et coordination Afigéo / CNIG
  - Lettre d'intention cosignée et Fiche projet
  - Sourcing contacts : experts scientifiques & techniques ; co-financeurs
- **Juillet** : Appel à participation et au co-financement du projet, annonce webinaire d'information ; **été** : Relance ciblée prospect
- **Communication sur le projet** : RNIT le 09 juillet, GeoDataDays 10 & 11 sept., Commission Géopositionnement le 16 sept, CNIG Plénier le 16 octobre
- **15 septembre** : Réunion d'information type webinaire, 1<sup>er</sup> niveau et échanges sur le projet avec les co-financeurs
- **Septembre – Novembre** : Phase de confirmation des financeurs & établissements des conventions de partenariat
- **Décembre** : Rédaction cahier des charges de l'appel d'offre (Afigéo/CNIG, financeurs)

### Actions 2026 :

- **Janvier – Février** : Diffusion de l'appel d'offre
- **Mars** : Choix du prestataire et lancement de l'étude : définition méthodologie, planning, livrables, comitologie
- **Avril - octobre** : Réalisation de l'étude selon les phases et la méthodologie retenues
- **Novembre - décembre** : validation des livrables et valorisation des travaux

### Actions 2027 :

- **De janvier à Juillet** :
  - Choix et validation du scénario retenu ; & Phase 3 : appui à la mise en place du scénario retenu au moyen d'une concertation par l'animation de l'écosystème
- **Second semestre** : Valorisation de l'étude sur les infrastructures géodésiques, communication (séminaire dédié), production de synthèses.